

Nous adressons nos vœux de bienvenue aux nouveaux collègues qui intègrent notre académie et félicitons les stagiaires, lauréats des divers concours de recrutement. Nous remercions toutes celles et tous ceux qui étaient déjà affectés dans notre académie pour le travail accompli l'an dernier dans un contexte très particulier. Nous mesurons combien votre engagement a pu contribuer au bon déroulement des examens, mais aussi l'adaptation qui vous a été nécessaire pour accompagner les élèves dans leurs apprentissages afin qu'ils gardent le lien avec l'École.

La crise sanitaire ayant fortement impacté nos missions ces derniers mois, nous souhaitons tous pouvoir nous recentrer sur nos objectifs communs : permettre la réussite de chaque élève, transmettre des savoirs et des valeurs, développer des compétences transversales et disciplinaires pour élever le niveau général et assurer l'égalité des chances.

La circulaire nationale de rentrée précise en effet que l'année scolaire 2021-2022 doit permettre de **consolider quatre dimensions essentielles** :

<https://www.education.gouv.fr/la-circulaire-de-rentree-2021-au-bulletin-officiel-323792>

- l'École comme lieu **d'apprentissage au service de la poursuite de l'élévation du niveau général** ;
- l'École comme lieu où se construisent le rapport à l'autre et la vie en société, adossés aux **valeurs de la République et à une culture humaniste** ;
- l'École comme lieu où chacun a sa place, en donnant plus à ceux qui ont moins pour assurer **l'égalité des chances, en veillant à la pleine santé de tous et en parachevant la transformation de l'École inclusive** ;
- l'École comme **lieu fondé sur une équipe éducative soudée**.

Vous trouverez ci-dessous quelques recommandations communes à toutes les disciplines et spécialités. Complétées par les éléments propres à vos disciplines, elles ont pour objectif de consolider l'acquisition, par les élèves, d'un socle solide destiné à développer leur autonomie et d'éclairer leurs choix, notamment d'orientation.

▪ **Deux priorités au lycée général et technologique dès cette rentrée**

- Le dispositif « **Je réussis au lycée** » vise à mettre en place des accompagnements personnalisés renforcés prenant en compte les difficultés induites par la crise sanitaire et à consolider les apprentissages dès les premiers mois de l'année scolaire. Des préconisations pédagogiques ont été transmises par les corps d'inspection à vos chefs d'établissements le jour de la pré-rentrée. Elles invitent notamment à exploiter, en complément du LSU et de vos propres observations, les résultats des tests de positionnement qui se dérouleront en classe de seconde la deuxième quinzaine du mois de septembre.

- L'évaluation des progrès et des acquis des lycéens sera au cœur de nos préoccupations communes. Les modalités d'organisation du baccalauréat à compter de la session 2022 ont été adaptées. Le bulletin officiel n°30 du 29 juillet 2021 précise les coefficients de l'examen et l'organisation retenue pour le contrôle continu. Celle-ci s'appuie sur le **projet d'évaluation** qui fait l'objet d'une réflexion collective au sein de chaque lycée, est validé en conseil pédagogique et présenté au conseil d'administration.

En espagnol, des sessions d'animation seront organisées début octobre, sous forme de webinaires par département, pour vous aider dans la mise en œuvre de ces priorités. Nous aborderons la question du contrôle continu dans le cadre de l'évaluation au Baccalauréat, l'articulation entre entraînements et évaluation(s) ainsi que l'organisation des épreuves pour délivrer l'attestation en Langues vivantes.

Pour le 93, le mardi 5 octobre de 14h30-16h30 Pour le 77, le mercredi 6 octobre de 13h30-15h30 Pour le 94, le vendredi 8 octobre de 14h30-16h30
---

Les liens de connexion vous seront communiqués par l'intermédiaire de votre secrétariat de direction.

Afin de nourrir nos échanges, nous vous invitons à consulter le guide de l'évaluation dont le préambule est commun à toutes les disciplines :

<https://eduscol.education.fr/2688/nouveau-lycee-general-et-technologique-guide-de-l-evaluation>

▪ **Deux priorités au collège en ce début d'année scolaire**

- L'exploitation des résultats des évaluations de sixième qui se tiennent durant la deuxième quinzaine du mois de septembre, facilitera la mise en place d'un accompagnement personnalisé. Des sessions d'animation seront également organisées dans les semaines à venir pour vous accompagner dans la mise en œuvre de ces priorités. C'est l'occasion de vous rapprocher de vos collègues de Français et de Mathématiques afin de penser collectivement le parcours des élèves.

- La consolidation du dispositif « Devoirs faits » est nécessaire parce qu'elle est un levier de personnalisation en accompagnant le travail personnel des élèves et en prévenant le décrochage scolaire. Votre investissement dans ce dispositif est essentiel, sa promotion auprès des familles des élèves de tous les niveaux du collège est primordiale, en particulier en quatrième et en troisième. Il s'agit aussi d'en renforcer la dimension qualitative à tous les niveaux du collège et de travailler l'articulation entre les cours, le travail personnel dans la classe et hors la classe. Vous trouverez diverses ressources via le lien : <http://accompagnement.ac-creteil.fr/spip.php?article261>

▪ **Certification PIX au collège et au lycée**

La certification PIX devient obligatoire pour les élèves de troisième et ceux de terminale. PIX s'appuie sur le référentiel du cadre de référence des compétences numériques (CRCN) : <https://eduscol.education.fr/721/cadre-de-referance-des-competences-numeriques>. Ce référentiel couvre seize compétences réparties dans cinq domaines. Un auto-positionnement permet à l'élève de déterminer son niveau d'acquisition de chaque compétence. Des actions de formation des enseignants sont proposées dans le PAF 2021-2022.

▪ **Maîtrise des savoirs fondamentaux - Formation du citoyen**

À tous les niveaux d'enseignement et dans toutes les disciplines, une attention particulière sera accordée à la maîtrise de la langue écrite et orale, ainsi qu'à la numératie et à la résolution de problèmes.

L'attention aux valeurs de la République et l'engagement des élèves sont des objectifs essentiels :

- l'éducation aux valeurs de laïcité et de citoyenneté, ainsi que la culture de l'engagement et de lutte contre toutes formes de discrimination, continueront à se déployer au travers de l'ensemble des disciplines et dans toutes les dimensions de l'activité scolaire ;
- les questions environnementales, présentes dans l'article 9 de la loi pour l'École de la confiance, seront également au centre de nos préoccupations. L'enseignement des enjeux du développement durable dans toutes les disciplines scolaires est une priorité qui s'est traduite par des modifications de programmes de la maternelle et des cycles 2,3 et 4, publiées l'été dernier. Pour favoriser l'engagement et initier des actions sans attendre, l'élection des éco-délégués est désormais obligatoire dans toutes les classes au collège et au lycée dès cette rentrée ;
- la préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 encadrée par la Daasop sera une opportunité pour permettre aux établissements et aux élèves de s'impliquer de manière transversale, en s'appuyant sur différentes disciplines, tout en développant l'esprit d'équipe. Des exemples d'actions ont d'ores et déjà été publiés sur le site académique d'espagnol.

<https://view.genial.ly/5c9ccb6e180fb94e8235f352/horizontal-infographic-diagrams-daasop>  
<http://espagnol.ac-creteil.fr/spip.php?article975>

Nos actions s'inscrivent dans le cadre du projet académique 2020-2024 placé sous le signe de l'autonomie et de la mobilité : une double ambition qui va guider notre action commune. À travers ces deux termes, il se donne pour ambition de lutter contre les déterminismes qui pèsent trop souvent sur nos élèves, de leur ouvrir des voies aussi diversifiées et riches que possible, de les inciter à croire en eux, de contribuer à les rendre libres et émancipés, forts des savoirs qu'ils acquièrent chaque jour dans nos écoles et nos établissements.

Le projet académique : <http://www.ac-creteil.fr/pid32600/le-projet-academique.html>

#### ▪ **Ouverture à l'international**

Cette année, dans le cadre d'un partenariat avec la *Consejería de educación* de Castille-La-Manche, nous accueillons Madame Marian Gómez, professeure de Lettres, qui pourra vous accompagner dans la mise en place de projets de mobilité. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la Dareic :

[ce.dareic@ac-creteil.fr](mailto:ce.dareic@ac-creteil.fr)

#### ▪ **L'inspection d'espagnol**

En cette rentrée, nous avons le plaisir d'accueillir trois nouvelles collègues au sein de l'inspection d'espagnol qui se compose désormais de :

Marie Gonzalez

Grégory Jaspert-Garcia

Sabine Kitten

Victoria Lavos

Virginie Proust (chargée de mission)

Nous vous invitons à vous rapprocher de votre secrétariat de direction pour connaître le nom de l'IA-IPR plus spécifiquement en charge de votre secteur d'accompagnement.

Vous pouvez nous contacter par l'intermédiaire du secrétariat des Langues vivantes du Rectorat :

[ce.ipr1@ac-creteil.fr](mailto:ce.ipr1@ac-creteil.fr)

#### ▪ **Quelques ressources utiles**

##### **Eduscol**

<https://eduscol.education.fr/>

<https://eduscol.education.fr/2326/langues-vivantes>

##### **Dane (Délégation académique au numérique éducatif) de l'académie de Créteil :**

<https://dane.ac-creteil.fr/>

##### **Balado (outil d'enregistrement en ligne)**

[https://dane.ac-creteil.fr/spip.php?page=article&id\\_article=855](https://dane.ac-creteil.fr/spip.php?page=article&id_article=855)

##### **Site académique d'espagnol**

<http://espagnol.ac-creteil.fr/>

##### **CECRL**

<https://eduscol.education.fr/1971/cadre-europeen-commun-de-referance-pour-les-langues-cecrl>